

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 juin 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 juin 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juin 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin envoie à Delpech des lettres et un mémoire relatifs au procès en appel de l'affaire Pinart et Cie. Il lui demande de lui faire connaître l'époque de la tenue du procès car l'Exposition universelle de Londres peut réclamer sa présence au Royaume-Uni. Il lui signale dans le post-scriptum qu'il avertit monsieur Dauphin de l'affaire.

Mots-clés

[Expositions](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Dauphin, Albert \(1827-1898\)](#)

Événements cités[Exposition internationale \(1er mai-1er novembre 1862, Londres\)](#)

Lieux cités[Londres \(Royaume-Uni\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (311r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 31/05/2023

311
199 / 334

Quin le 13 juin 1864

311

Monsieur

J'ai bien reçu votre lettre du
20 et j'en suis aise. Je vous envoie
avec la présente une mémoire et les copies de
lettres concernant mon affaire. Si vous
pouvez m'en faire connaître de quelques-unes au
point de vue de la justice.

Je vous prie d'être sûr de me faire
approximativement à quelle époque l'affaire
aura lieu car la répétition de l'argent
peut entraîner ma présence et j'aurais besoin
de m'arranger en conséquence des dépenses
de la procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes
très parfaites salutations.

Je suis, Monsieur, aussi
à votre disposition.

Le Directeur

Monsieur Delpech à Paris